



La prévention

Les constats

- Une absence de planification nationale
(et de coordination des financeurs)
- Une précarité des financements
(le P de CSAPA n'est toujours pas financé)
- Une nouvelle baisse de l'enveloppe financière
(entre -6% et -8%)
- Une hétérogénéité dans les pratiques et les moyens mobilisés sur les territoires



La prévention

Les constats

En région :

- +** {
- **Une planification régionale** via les schémas prévention
 - **Un nouveau fonds d'intervention régional (FIR)**
 - **La fongibilité asymétrique**

Mais :

- {
- **Une volonté forte de régionaliser** la prévention
 - **La désignation d'opérateur(s) régional(aux) exclusif(s)**
 - **La signature de CPOM sans concertation ni appel à projet**
 - **Une absence de coordination entre les financeurs locaux** (ARS, MILDT, collectivités territoriales)



La prévention

Les enjeux

Obtenir une planification de la prévention

Faire reconnaître et financer de manière pérenne le P de CSAPA

Promouvoir la complémentarité des interventions (prévention, intervention précoce, réduction des risques, soins,...) et la diversité des réponses à mettre en œuvre sur les territoires

Positionner la prévention des addictions dans l'environnement, plus large, de la promotion de la santé

✓ articulation entre les acteurs généralistes (IREPS,...) et acteurs addicto...

Accompagner la professionnalisation et la coordination des acteurs



La prévention

Les réponses

Une mobilisation forte de la Fédération à travers :

Ses missions de représentation *au national et en région (DGS, DGCS, INPES, ARS et leurs instances de concertation et de pilotage, PRC,...)*

Ses productions *(guide prévention et familles, site internet,...)* et **ses activités** *(formation à la démarche qualité, participation à des groupes de travail, journées régionales,...)*

L'interpellation des pouvoirs publics et de l'opinion *(communiqué de presse, courriers à la Ministre de la santé et au secrétariat général des ministères des affaires sociales, courriers aux DG ARS,...)*



La prévention

Les réponses

L'accompagnement des adhérents souhaitant se regrouper pour porter une offre de prévention régionale

L'interpellation des DG ARS sur :

- les priorités régionales en matière de prévention
- la désignation d'opérateur(s) exclusif(s) et la signature de CPOM
- la nécessité d'accompagner la régionalisation de la prévention et de laisser le temps aux structures de s'organiser et de se concerter
- les spécificités de la prévention dans les CSAPA/CAARUD
- les budgets régionaux de prévention et l'utilisation de l'enveloppe FIR